

Observations numériques sur sites de la Préfecture :

Le 08/11/22 18 h 03

Deplanque-Tabary Anthony

Sujet:

Contre le PE de la vallée de l'Escrebieux

Message:

Bien que défenseur du développement des énergies renouvelables, c'est un refus catégorique pour ce projet précis et pas juste parce que c'est chez nous mais parce que c'est la construction de trop ! On a envie de hurler "ça suffit", "halte à la pollution auditive et visuelle, on est plus que largement servi !" : autoroute A1, TGV, nouvelle ligne à très haute tension en plus des lignes existantes, lignes de fibre qui pendouillent, zones d'activité à l'entrée de Quiéry, de Beaumont, de Vitry, nouveaux entrepôts d'hypermarché immenses qui cachent et gâchent le paysage (à l'entrée de Rouvroy, derrière Avion République, ...). On ne peut plus se promener dans la campagne environnante sans être choqué par l'importance de toutes ces constructions. Peut-on voir préservés le peu de paysages de campagne qu'il nous reste ? Peut-on partir ou revenir

Hétuin Roger

Sujet:

remarques sur projet éolien a izel les equerchin

Message:

bonjour,

après une ligne haute tension qui défigure notre commune des élus qui occupent en toute impunité des places de stationnements réservées aux personnes handicapé un élus qui occupe la voie public avec ses troènes impossible de passer en fauteuil roulant sur le trottoir et en plus les trottoirs impraticable même pour les piétons pourtant l'entretien des trottoirs incombe a la municipalité maintenant 3 éoliennes pour commencer et après combien ?

Le 10/11/22 à 6 h 45

Pierre ROSE

Sujet:

demande de document

Message:

une personne intéressée par le projet d'éoliennes dans la Vallée de l'Escrebieux a tenté de télécharger les document de l'étude d'impact sur le site

<https://www.pas-de-calais>.

Il n'apparaît pas ! Le doc "avis d'enquête publique" précise pourtant que "sont consultables sur le site Internet les informations relatives au projet"

Est-ce une anomalie ? Ou nous n'avons pas cherché au bon endroit ?

Le 16/11/22

Auteur:

Corentin Triplet

Sujet:

Projet de parc éolien à Izel-les-Equerchin et à Quiery-la-Motte

Message:

Je suis totalement opposé à l'installation d'éoliennes sur notre territoire (et partout en France, sur terre comme en mer) pour les raisons suivantes :

- C'est une pollution visuelle (dévisage nos paysage), sonore et environnementale (béton et acier dans le sol, mort d'oiseaux, et les matériaux composant l'éolienne, pas tous recyclables, comme les pâles et qui pour certains nécessitent l'extraction de "terres rares"). À savoir que les éoliennes devraient être implantées proches d'espèces protégées. N'oublions pas non plus que notre secteur, est déjà très pollué par le TVG, l'Autoroute A1, la nouvelle ligne à Très Haute Tension (qui me semble très proche des éoliennes) et par les antennes 5G. Cela suffit !

- La grande majorité des élus locaux et voisins et moi-même conseiller municipal de Brebières, sommes opposés aux projets éoliens sur notre territoire tout comme la population. Sondage réalisé par l'association mobilisée contre les éoliennes "Escrèbieux Environnement" : 75% des habitants sont contre. De plus les élus régionaux dont le Président Xavier Bertrand sont opposés également à l'implantation de nouvelles éoliennes. Le Président de la République lui-même a déclaré durant la campagne ne plus vouloir d'installation anarchique d'éoliennes.

- Le projet est trop proche d'autres projets éoliens. Ce qui finira par créer un champ d'éoliennes comme il y en a du côté de Riencourt-les-Cagnicourt (des centaines).

- Le risque de "syndrome éolien" est important, à la vue de la proximité du projet avec les habitations. Syndrome éolien reconnu par la cour d'appel de Toulouse dans un arrêt prononcé le 8 juillet 2021. C'est mettre la santé des habitants et des animaux/élevages en danger.

- De plus, le rapport coût-recettes n'est pas avantageux. Sachant qu'une éolienne ne tourne pas toujours, sa capacité à produire de l'électricité n'égalera jamais les centrales nucléaires (voir ce que font les Allemands maintenant, ils doivent rouvrir les centrales à charbon pour compléter la production d'électricité), qui d'ailleurs sont bien plus créatrices d'emplois.

- Inquiétudes quant au démontage des éoliennes. Aucune garantie n'est apportée par la société d'éolienne concernant : qui va payer, comment, et s'il le terrain sera bien remis en l'état (risque d'un cimetière d'éolienne à ciel ouvert d'ici 30 ans ? OU de nouvelles éoliennes ? Je m'inquiète également fortement de voir d'autres éoliennes pousser au sein de ce nouveau parc.

- Pour finir, je dénonce les méthodes utilisées par les entreprises d'éoliennes pour pouvoir installer leurs créatures sur notre territoire (distribution de subventions...)

Ainsi les éoliennes, en plus d'être moches, ne représentent ni un avantage énergétique ou

*économique, ni même écologique. C'est même tout l'inverse.
Pire elles peuvent mettre en danger les populations locales et les animaux.*

Je militerai donc contre les éoliennes.

Le 17 novembre 2022

STASZAK Robert

Sujet:

*Enquete publique sur la construction de 3 éoliennes communes IZEL LES EQUERCHIN-QUIERY
LAMOTTE*

Message:

*Résidant à Izel les Equerchin j'ai parcouru différents documents relatifs à l'enquête publique
concernant l'implantation de 3 éoliennes .*

Etude acoustique :

*1) Je suis étonné du choix de l'habitation sise 2 bis rue de lens pour effectuer les mesures
acoustiques, celle ci est située dans un angle neutre par rapport aux vents dominants et ne sera
jamais impactée même si le vent passait au Nord ou à l'Est. Les extrapolations sont donc infondées.*

2) Méthode de calcul de l'impact acoustique:

*- l'étude a été menée sous vent dominant certes Sud Ouest (lors de la campagne de mesures), mais le
vent souffle majoritairement de l'Ouest et en hiver du Nord Nord Est, ce qui placera notre village
directement dans l'axe des éoliennes.*

*- les mesures de vitesse ont été effectuées à une hauteur de 10 m et donc les extrapolations
d'augmentation de bruit ont été calculées sur cette base, or les rotors sont à des hauteurs de 96 et
119 m. Une extrapolation reste une extrapolation, et notre village est en contrebas des éoliennes ce
qui implique un effet de rapprochement.*

*Recommandations : il serait souhaitable de faire effectuer un relevé de mesures acoustiques après
mise en service des éoliennes par un cabinet indépendant qui pourra servir de base en cas de
dépassement par rapport au rapport actuel à la réclamation d'une prise en charge de mesures
d'isolation.*

Impact paysager :

*Etude très fournie qui permet de noyer le poisson, je suis satisfait que les malheureux de poilus
enterrés à ND de Lorette ne soient pas impactés visuellement. Dans l'étude je n'ai pas trouvé de
photomontage permettant de visualiser les éoliennes à taille réelle depuis le village d'Izel. Izel sera
en contrebas des éoliennes celles ci auront un effet d'optique d'écrasement, les éoliennes auront un
impact financier sur l'immobilier. Ne serait il pas judicieux de faire faire des estimations
immobilières avant implantation et après implantation, sur les habitations les plus impactées
visuellement ?*

Redevance communale :

*Notre commune bénéficiera d'une aumône annuelle de 10 000 euros et le Département percevra 40
000 euros annuellement , pourquoi ?*

Le 19 novembre 2022

Samaille

Sujet:

Opposition au projet

Message:

Je suis opposé au projet d éoliennes industrielles dans la vallée de l escrebieux

En effet le paysage est déjà dégradé avec le TGV,l autoroute et la ligne à très haute tension !

Cele va augmenter les nuisances sonores

Et la région fournit déjà un grand nombre de la production électrique provenant de l éolien!

Stop à la prise des terres agricoles

Le 20 novembre 2022

Jean Claude PLU

Sujet:

Projet éolien Izel Quiery

Message:

Bonsoir,

Je viens par ce message donner mon avis défavorable à cet énième projet éolien dans les Hauts de France. Notre région est saturée et les populations n'en peuvent plus de devoir supporter les désagréments de ces machines infernales. Le sondage opéré dans Izel le montre bien : les habitants n'en veulent pas..

Respectons la démocratie !

Le président de Région lui-même l'a dit :

Stop Assez Arrêtons de polluer nos territoires.

Merci de prendre en compte mon avis.

Cordialement.

Jean Claude PLU. Maire de BOIRY Ste Rictrude

(62) Commune sans éoliennes et fière de l'être !!!

Militant anti éolien et Administrateur de la FED

Le 23 novembre 2022

M.joel Balan

Sujet:

Contre le projet d'implantation des eoliennes

Message:

Je suis contre le projet ,car notre paysage est déjà largement dégradé avec ces parcs d'éoliennes autour d'henin beaumont ,les lignes à très haute tension, le bruit des pâles n'est pas supportable et des études montrent que les ondes sont nocives pour notre bétail et nos campagnes n'ont pas besoin de ces pylônes de 200 mètres qui gacheront la tranquillité de nos cultures qui elles nous nourrissent et nourrissent nos bêtes.

Le 24 novembre 2022

Auteur:

Collectif Izel sans Eoliennes

Positionnement du Conseil Régionale à l'implantation des éoliennes dans le secteur

Message:

Mail du 15/11/2022 qui sera remis en intégralité à Mme Urbain le samedi 26/11/2022

Madame, Monsieur,

Par courrier daté du 7 novembre dernier, vous avez alerté Xavier BERTRAND sur le projet de création d'un parc éolien d'Izel-les-Equerchin ainsi que sur celui de la commune de Quiéry-la-Motte.

En ma qualité de vice-président en charge de la ruralité et supervisant le suivi de l'ensemble des installations éoliennes industrielles dans notre région, le Président du Conseil régional m'a chargé de vous répondre.

Je souhaite en premier lieu vous rappeler que les Hauts-de-France concentrent déjà 30% des mâts éoliens terrestres en service ou autorisés dans notre pays alors que la surface de notre région équivaut à 6% à peine du territoire national...

C'est pour cette première raison qu'historiquement le Président du Conseil régional s'oppose avec vigueur au développement de l'éolien terrestre.

Concernant le projet qui vous mobilise, je souhaite vous adresser en pièce jointe une carte récemment réalisée par les services de l'Etat et qui identifie les zones où le développement de l'éolien est "impossible ou à éviter". Un zoom sur ce document (également en pièce jointe) identifie en jaune l'implantation de votre commune qui est clairement incluse dans un périmètre d'exclusion de l'éolien.

Il est donc nécessaire de rappeler cette situation aux élus locaux concernés par le projet éolien, ainsi qu'aux habitants, y compris par voie de presse si nécessaire. Il vous est par ailleurs tout à fait possible d'interpeller le promoteur éolien sur ce point particulier car à l'évidence et à l'appui de ce document, M. le Préfet du Pas-de-Calais ne délivrera pas d'autorisation pour le parc éolien en question.

Je reste à votre disposition, cordialement,

Christophe COULON

2e vice-président, en charge de l'aménagement rural et de la sécurité

Le 28 novembre 2022

Auteur:

Rogé Christelle

Sujet:

P E Vallée de l'Escrebieux

Message:

Je suis défavorable au projet

Pour l'impact visuel négatif que cela va occasionner dans un secteur déjà saturé (ligne THT, autoroute, TGV)

Les éoliennes ont besoin de centrales à gaz pour pallier au manque de vent, donc pas si écologiques qu'on le prétend.

Sans parler du démantèlement qui sera fait par qui? Et du recyclage des matériaux à la fin de l'exploitation si recyclage il y a?

Et la baisse de valeur de biens immobilier

Le 01 décembre 2022

Auteur:

David Capelle

Sujet:

éolienne

Message:

Défavorable. Je comprend bien qu'il faille trouver de nouvelles sources d'énergie.

Avez-vous seulement pensé aux habitants des communes de Drocourt, Bois Bernard, Beaumont et autres? Pollution visuelle et sonore sans parler de l'impact néfaste pour la faune.

D'autres territoires ne peuvent-ils pas plus contribuer? Nous sommes à 30% de production éolienne pour 6% du territoire français.

J'ai investi sur Drocourt pour le calme et la nature. Bientôt je vais ouvrir ma porte pour voir une éolienne de 160M quel va être l'impact négatif sur la valeur immobilière? (-10/-20% ou plus) car l'industriel s'en fout!!!!

Le 02 décembre 2022

Auteur:

Carpon

Sujet:

Non aux éoliennes

Message:

Les éoliennes émettent des infra-sons nocives pour la santé du vivant et porte sur plusieurs kms.

Elles créent également des courants parasites qui passent par les failles biologiques et veines d'eau en raison de leur électrification.

Elles enlaidissent le paysage

Elles font chuter la valeur mobilière des bâtiments proches ou visibles des éoliennes

Elles n'ont pas fait l'objet d'une concertation des populations locales. ET pour cause, car majoritairement elles n'en veulent pas, et à juste titre.

Nous sommes en démocratie ou en dictature?

Auteur:

Franck GIRARD

Sujet:

Avis défavorable

Message:

A l'attention de Me le Commissaire Enquêteur,

On nous dit, la France est en retard, il faut accélérer sur les renouvelables et donc augmenter la capacité en puissance installée de l'éolien industriel. On culpabiliserait presque les Français. Si encore c'était vrai. L'exemple de nos voisins allemands est très parlant :

Regardons sur 5 ans l'augmentation de la puissance installée (ligne orange) d'abord en PV, puis en éolien (le 3e graphique est pour le nucléaire) et observons la courbe moyenne de production, ce qu'on appelle le facteur de charge en ligne bleu foncé (source European Network of Transmission System Operators for Electricity, ENTSO-E <https://www.entsoe.eu/>) :

On voit bien ici l'intermittence des renouvelables, la saisonnalité et surtout le fait que l'augmentation de la puissance installée ne permet pas une augmentation substantielle de la puissance disponible. La puissance garantie n'est qu'une petite partie de la puissance installée. Le même graphique pour La France :

Mettre 120 Mds d'€ (chiffre Cour des Comptes et Rapport Aubert-Meynier-Millefert de juillet 2019 <https://www.assemblee->

) pour arriver à un tel résultat est terriblement décevant et aurait dû alerter nos dirigeants sur l'inefficacité de cette politique. D'autres choix étaient possibles. Mais ce sont des considérations électoralistes qui ont prédominées. Et au lieu de changer de voie nous persistons dans l'erreur en voulant mettre toujours plus d'Éolien parfois sans la concertation adéquate, au mépris des populations riveraines, des éleveurs et de la biodiversité.

Le problème est que ces usines industrielles se font au détriment du cadre de vie, des paysages, du patrimoine et du tourisme et leur développement se fonde sur des mensonges que de plus en plus de personnes comprennent :

Le principal mensonge réside dans la communication biaisée des promoteurs qui nous disent que l'électricité produite sera décarbonée. C'est effectivement le cas quand on considère la production éolienne prise isolément. Mais comme il faut nécessairement des moyens pilotables pour assurer la demande, ce sont malheureusement souvent des sources fossiles qui prennent le relais pour assurer les ajustements de pointe face à la demande et c'est donc l'effet inverse de celui qui est recherché puisque nous obtenons alors l'émission de GES supplémentaires.

2e mensonge : la production assure la consommation de x ménages. C'est évidemment un biais qui ne prend pas en compte une fois de plus les besoins à un moment donné où s'il n'y a pas de vent, l'éolien n'est d'aucun secours et il faut alors nécessairement une solution alternative pilotable et réactive. L'éolien industriel est donc couteux et inutile. En matière de production d'Énergie, atteindre des objectifs n'a pas de sens. Ce à quoi il faut répondre, c'est la satisfaction des besoins au moment où ils se manifestent, il nous faut donc des énergies pilotables et non dépendantes des

facteurs météorologiques.

3e mensonge : l'électricité fournie par l'éolien industriel est mature et peu chère nous disent les promoteurs et leur syndicat FEE. Encore une approche volontairement biaisée qui ne tient pas compte de l'intermittence de ces moyens. Le cout complet est très au-dessus du cout annoncé si on prend en considération les moyens de back up. De plus le cout de raccordement des parcs industriels éoliens est assuré par RTE et n'est pas calculé dans le prix de revient final des installations éoliennes.

Je pense que vous connaissez tous les autres arguments habituels :

-les 1500 T de bétons auquel on ajoute 40 T d'acier par pied.

-la difficulté à recycler les pales. (Contiennent-elles toujours du Bisphénol A -BPA- trop célèbre perturbateur endocrinien ? ou leur érosion disperse-t-elle toujours des microparticules de plastiques dans la nature ?)

-la difficulté à aller chercher ce socle dans la terre une fois le parc en fin de vie. En effet la loi récente prévoit un démantèlement total du socle. L'arrêté du 22 juin 2020 prévoit que le démantèlement concerne les installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de dix mètres autour des éoliennes et des postes de livraison. Les fondations doivent être excavées dans leur totalité « jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux ». Une dérogation pourra être délivrée par le préfet pour la partie inférieure des fondations « sur la base d'une étude (...) démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable ».

On pourra compter sur les agences d'études payées par les promoteurs pour prouver que le bilan environnemental du démantèlement complet du socle est moins avantageux que son arasement partiel de surface, c'est évident. Ce sera la solution dérogatoire bien moins couteuse et chronophage qui sera choisie. Personne n'est dupe sauf les écologistes dogmatiques ou les élus qui veulent y croire à tout prix.

-L'impact sur l'avifaune et en particulier les chiroptères dont certaines espèces en danger, très vulnérables car très sensibles au barotraumatisme et de plus en plus exposés avec des rotors de Ø supérieurs à 90 m et une garde au sol inférieure à 50 m (recommandations de la SFEPM).

-La consommation d'espace ainsi que la consommation de ressources (minerai de fer, acier, cuivre, aluminium...) qui est comparativement au Mwh produit très supérieure à d'autres moyens de production notamment hydraulique et nucléaire.

-Les risques sanitaires à la fois sur les humains mais aussi sur les animaux d'élevage induits par les courants de fuites, les CEM des lignes enterrées, les infra sons.

-La baisse de l'immobilier dans les secteurs concernés.

-L'importation du chômage car peu de travailleurs français bénéficient de cette filière, les machines sont de marque allemande ou danoise et fabriquées avec des composants chinois. Enfin la non-pilotabilité, la variabilité, les nuisances pour les riverains immédiats.

Je développerai ce dernier point par ce constat : en 2010 date à laquelle a été introduite la distance légale minimum d'éloignement des aérogénérateurs de 500 m par rapport aux riverains, les

machines installées étaient couramment de 80-90-100m. Depuis lors, la hauteur des machines n'a fait que progresser, les industriels cherchant selon leur propre terme à accroître le "productible" de vent. Aujourd'hui les machines proposées sont de l'ordre de 160-170-180 voir 200 et jusqu'à 240 m. Il est évident que cette loi n'est plus adaptée aux réalités des projets industriels développés aujourd'hui. Je mets au défi quiconque les promoteurs, les élus, les citoyens et même vous Me le Commissaire Enquêteur de vivre du jour au lendemain en dessous de ces machines industrielles. Il est inhumain de faire supporter cela à des riverains qui n'ont de plus souvent, pas les ressources pour s'opposer à ce qui leur est imposé d'en haut ou par des machines administratives et des règlements qu'ils ne maîtrisent pas. Il serait souhaitable et il est temps que les élus parlementaires dotent le pays d'un règlement d'éloignement supérieur, l'idéal étant d'indexer celui-ci par rapport à la hauteur des machines introduisant ainsi une règle de proportionnalité à la hauteur totale comme par ex 10 fois la hauteur en bout de pale et avec un minimum de 1000 m. Ce type de règlement existe déjà dans certains Länder en Allemagne en Bavière notamment, ou encore en Ecosse ou en Pologne.

J'ajoute que personnellement, amoureux de randonnées VTT ou marche nordique, je ne souhaite pas me rendre en vacances dans un secteur où l'éolien industriel s'est installé et développé. Et j'y suis prioritairement et particulièrement attentif. Ce critère est donc rédhibitoire dans mes choix de villégiature même lorsque je dois m'y rendre en WE. Donc pour ce qui concerne l'attractivité du territoire, c'est raté. Mais c'est une appréciation personnelle et le suppose que des gens écologistes et amoureux des énergies vertes font inversement ce choix. Cela reste à prouver.

Une autre Transition Energétique est possible en mettant des moyens sur des sources de production plus respectueuses des riverains et de la biodiversité : d'abord la sobriété et l'efficacité énergétique tous azimuts (bâtiments résidentiels, transports, industrie...), développer les PV (sur des zones déjà artificialisées ou dans des friches industrielles par ex), PV Hybride (société française DUALSUN), Solaire thermique -500 toits équipés d'un chauffe-eau solaire individuel de 3m2 équivalent à la production d'une éolienne de 2 MW-, géothermie, méthanisation (à taille raisonnable et avec des effluents locaux sinon ça n'a plus de sens...), récupération et conversion de chaleur -la technologie Rankine mise en œuvre par la société française Enertime, de centrale type Orchid, au rendement de 84%-.

3) les économies de courant en coupant les éclairages nocturnes dans les villages et en INTERDISANT les CRYPTOMONNAIES, type bitcoin, trésorerie des maffias, responsables de la perte de 7 TWh/an en France...

C'est pourquoi, Me le Commissaire Enquêteur, je vous demande d'émettre un avis défavorable à ce projet qui, loin des préoccupations écologiques, ne représente pour le promoteur qu'un centre de profit supplémentaire de nature à renforcer son EBITDA.

Le 03 décembre 2022

Auteur:

Dominique Vivier

Sujet:

Mail Conseil Régional M. COULON au Collectif

Message:

Madame, Monsieur,

Par courrier daté du 7 novembre dernier, vous avez alerté Xavier BERTRAND sur le projet de création d'un parc éolien d'Izel-les-Equerchin ainsi que sur celui de la commune de Quiéry-la-Motte.

En ma qualité de vice-président en charge de la ruralité et supervisant le suivi de l'ensemble des installations éoliennes industrielles dans notre région, le Président du Conseil régional m'a chargé de vous répondre.

Je souhaite en premier lieu vous rappeler que les Hauts-de-France concentrent déjà 30% des mâts éoliens terrestres en service ou autorisés dans notre pays alors que la surface de notre région équivaut à 6% à peine du territoire national...

C'est pour cette première raison qu'historiquement le Président du Conseil régional s'oppose avec vigueur au développement de l'éolien terrestre.

Concernant le projet qui vous mobilise, je souhaite vous adresser en pièce jointe une carte récemment réalisée par les services de l'Etat et qui identifie les zones où le développement de l'éolien est "impossible ou à éviter". Un zoom sur ce document (également en pièce jointe) identifie en jaune l'implantation de votre commune qui est clairement incluse dans un périmètre d'exclusion de l'éolien.

Il est donc nécessaire de rappeler cette situation aux élus locaux concernés par le projet éolien, ainsi qu'aux habitants, y compris par voie de presse si nécessaire. Il vous est par ailleurs tout à fait possible d'interpeller le promoteur éolien sur ce point particulier car à l'évidence et à l'appui de ce document, M. le Préfet du Pas-de-Calais ne délivrera pas d'autorisation pour le parc éolien en question.

Je reste à votre disposition, cordialement,

Christophe COULON

2e vice-président, en charge de l'aménagement rural et de la sécurité

Auteur:

STASZKIEWICZ

Sujet:

OPPOSITION A L IMPLANTATION DE NOUVELLES EOLIENNES

Message:

TROP c'est TROP: Les Hauts-de-France occupent 6 % de la France et produisent 30 % de l'électricité éolienne française...

Nombre d'oiseaux ou de chauves-souris meurent en France à cause des éoliennes ? il n'y a pas de réponse, car la France ne fait pas d'études ! Les éoliennes tuent environ 440 000 oiseaux chaque année aux États-Unis et environ 250 000 chauves-souris en Allemagne chaque année. Combien en France ?

Alors NON à ces éoliennes qui n'auront pour but que d'enrichir des multinationales étrangères et leurs actionnaires. et Quid des tonnes de béton qui vont rester enfouies ?????

Auteur:

Charlotte KASSE

Sujet:

Enquete publique Eolien Izel

Message:

Déjà impactés par l'Autoroute A1, la ligne TGV (et ses bientôt 300km/h), le doublement de ligne à haute tension Avelin-Gavrelle, la nouvelle mode des canons effaroucheurs, les engins agricoles (de plus en plus bruyants) qui entraînent pollution atmosphérique, nuisance sonore et visuelle, vibration avec toutes les conséquences négatives sur la vie quotidienne et la santé des « ruraux », les éoliennes vont de tout évidence aggraver ces nuisances déjà existantes.

Je n'ai pas choisi la « campagne » pour subir tous ces inconvénients

Sans compter que d'un point de vue écologique entre les oiseaux retrouvés morts aux pieds de ses éoliennes, le bétonnage des champs (avec des répercussions sur la faune souterraine) et les déchets à venir, on n'y voit en aucun cas les points positifs.

Pourquoi avoir doublé la ligne à haute tension pour nous installer des éoliennes ? il fut un temps au moment des élections municipales 2001, certains s'étaient farouchement opposés à l'installation de ces moulins à vent, aujourd'hui installés au conseil municipal et eux même propriétaires des parcelles sur lequel les éoliennes devraient trôner, ils votent POUR sans s'opposer, pourquoi ce revirement ?

A qui profite l'éolien ?

A priori à remplir les poches des propriétaires fonciers qui pour beaucoup n'habitent pas le secteur et distribuer des subventions alléchantes aux municipalités qui pourront parfaire leur clientèle et distribuer sans compter aux associations. (et combler les trous de la mauvaise gestion des élus)

Auteur:

Pierre ROSE

Sujet:

Opposition au projet d'éoliennes dans la Vallée de l'Escrebieux

Message:

Commentaire à paraître dans l'enquête publique

Voici quelques-uns des arguments (ce ne seront pas les seuls) qui seront écrits et développés en mairie de Quiéry la Motte ... au plus tard le 7 décembre

Date de l'enquête publique avancée de mars 2023 à novembre 2022

La Convention d'Aarhus est transcrite en droit français, dans le préambule de notre Constitution, par le respect de Charte de l'Environnement. Son article 7 assure au citoyen la transparence de toutes les informations concernant les projets relatifs à l'environnement.

Pollution visuelle

Pollution sonore

Terres et paysages bien dégradés

Les Hauts-de-France occupent 6 % de la France et produisent 30 % de l'électricité éolienne française...

Sur Quiéry, la demande de Certificat d'Urbanisme ne « peut pas être utilisé pour la réalisation de l'opération envisagée ». Pourtant les promoteurs passent outre !

Nombre d'oiseaux ou de chauves-souris mourant en France à cause des éoliennes

Dévaluation des maisons environnantes

Infrasons et troubles de la santé sont corrélés

Faut-il encore des morts par suicide ?

Zone de développement éolien « impossible ou à éviter » : on est dans cette zone

500 m : c'est la distance minimum en mètre séparant l'implantation d'une éolienne de l'habitation la plus proche. Cette règle n'a pas été changée !

Subventions : les promoteurs achètent de nombreuses structures et personnes.

Les promoteurs disent qu'ils créent des emplois locaux

La production sert principalement à alimenter la ligne à Très Haute Tension.

La majorité de la population concernée directement (à Izel et Quiéry) est contre le projet.

**** ****

Je souscris totalement à l'analyse d'une personne qui a envoyé les remarques suivantes :

- 1. Les éoliennes mettent en péril la santé des riverains et des élevages :*
- 2. Est-il prévu que le promoteur effectue une étude de l'état sanitaire des élevages environnants afin de pouvoir suivre son éventuel impact après la mise en service ?*
- 3. Les éoliennes abîment durablement les paysages*
- 4. Les éoliennes massacrent la nature, la biodiversité, la flore et faune sauvages*
- 5. Les éoliennes ne sont pas écologiques*
- 6. Les éoliennes désespèrent la majorité des ruraux qui n'en veulent pas*
- 7. Les éoliennes ne sont que des produits financiers*
- 8. Les éoliennes terrestres ne répondent pas aux enjeux.*

Le 05 décembre 2022

Sujet:

Opposition au projet d'éoliennes dans la Vallée de l'Escrebieux

Message:

Un sondage qui s'est terminé le 22 octobre 2021 a montré les résultats suivants pour Quiéry-la-Motte :

Pour le projet : 13, soit 6,77 %

Contre le projet : 146, soit 76,04 %

Sans avis : 16, soit 8,33 %

Abstention : 3, soit 3, soit 1,56 %

Refus de prendre part : 14, soit 7,29 %

Cela prouve bien que, comme à Izel, la majorité de la population est contre ce projet d'Intervent-Valeco.

Un document plus détaillé concernant ce sondage sera remis à la commissaire-enquêtrice dans les jours qui viennent

Auteur:

Samaille

Sujet:

Avis contre les eoliennes industrielles

Message:

Je suis contre l'installation des eoliennes

En effet je préfère que le conserve les terres agricoles et le paysage actuel

J'ai peur pour une dévalorisation de la valeur immobilière des maisons, pollution visuelle et sonore. Enfin l'installation est prévue dans une zone de développement impossible où à éviter pourquoi passer outre?

Pour toutes ces raisons je dis non aux eoliennes.

S.samaille

Auteur:

Samaille

Sujet:

eoliennes izel

Message:

Bonjour,

je voulais réagir aux implantations d'éoliennes industrielles sur la commune d'izel les equerchin. étant propriétaire sur la commune je pense aux nuisances phoniques ainsi que visuelles. d'autre part je préfère préserver les terres pour vocation agricole, et préserver le paysage. enfin la zone est considérée pour l'implantation comme impossible et à éviter.

Auteur:

Mme CHEVALIER Isabelle

Sujet:

soutien de projet éolien de la vallée de l'escrebieux

Message:

Bonjour,

Dans le cadre du projet de parc éolien dans le secteur de la Vallée de l'Escrebieux -Izel-les Esquerchin -Quiéry-la-Motte.

*je vous confirme mon soutien à ce que ce parc d'éoliennes voit le jour prochainement.
Cordialement.*

Mme Isabelle CHEVALIER.

Le 06 décembre 2022

Auteur:

Habitant d'Izel

Sujet:

PE DE LA VALLÉE DE L'ESCREBIEUX

Message:

Habitant d'Izel depuis près de 8 ans maintenant, je suis surpris d'un tel acharnement contre ce projet. Nous vivons dans un paysage qui évolue selon la technologie et selon nos besoins. Notre société ne cesse d'augmenter ses besoins en énergie et, même si la solution serait sans aucun doute de diminuer ces besoins, la réalité est toute autre. Nous avons besoin de ressources supplémentaires, l'éolien en fait partie.

Nous appartenons à un territoire qui a évolué avec des infrastructures, et si certains semblent se plaindre de l'autoroute par exemple, tous sont contents de l'utiliser et de n'être qu'à ½ heure de Lille pour aller prendre le TGV ou faire ses achats de Noël.

Le parc sera implanté à 1 km quasiment de ma maison, il n'y aura pas de nuisances, juste une évolution du paysage, ce qui m'importe moins que de me retrouver sans électricité. D'autant plus que le dossier montre bien qu'il n'y aura pas de saturation visuelle.

En plus ce projet n'est pas une surprise, j'ai reçu plusieurs brochures dans ma boîte aux lettres et l'entreprise qui gère ce projet a organisé une soirée sur les chauves-souris. Si je n'ai pas pu m'y déplacer, je sais que ceux qui ont participé ont trouvé ça intéressant.

Je serai fier que ma commune accueille un projet d'énergie renouvelable et vive avec son temps !

Sujet:

PE DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX

Message:

Bonjour ,

je tiens à réagir positivement à ce projet .

Vu le contexte actuel, l'éolien peut limiter l'importation et contribue à notre indépendance énergétique .

Les changements climatique que nous observons , l'éolien est une énergie propre , renouvelable que la France s'est fixés des objectifs . Elle génère en plus des revenus fiscaux aux collectivités.

Et pour terminer, vu les emplacements ou elles vont être, elles ne vont pas gêner grand monde .

Cordialement.

Mr Nutte

Auteur:

FALSONE JOSEPH

Sujet:

NON AUX EOLIENNES

Message:

NON A LA POLLUTION VISUELLE ET SONORE.

NON A LA DEVALUATION DES MAISONS ENVIRONNANTES.

IMPLANTER DES EOLIENNES LOIN DES HABITATIONS ET LE LONG DES AUTOROUTES;

LA REGION DES HAUTS DE FRANCE A DEJA BIEN INVESTI EN EOLIENNES PLUS QUE SON COMPTE. FAIRE PRENDRE LE RELAIS PAR LES AUTRES REGIONS MAINTENANT

Auteur:

François LEROUGE

Sujet:

ENQUETE PUBLIQUE IZEL LES EQUERCHIN

Message:

Bonjour,

Je réside à DROCOURT et ai été interpellé par le projet d'installation de plusieurs éoliennes à proximité de mon domicile.

Outre les pollutions visuels, et sonores, que ces installations occasionnent, et après m'être documenté en tant que citoyen, je n'ai qu'une chose à dire: quel est l'intérêt général de cette installation et son gain pour la population ? On parle d'un énergie produite par intermittence et à partir du vent, par nature très aléatoire; et qui plus est a un impact non négligeable sur la faune et sur les Aussi, je vous invite habitants (nuisance sonore, électromagnétique et visuel) à reconsidérer ce projet et à l'installer en mer et non pas dans les espaces habités par l'Homme. Merci de m'avoir lu. Cordialement, François LEROUGE

Auteur:

Monique Morelle

Sujet:

opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur Izel Les Equerchin et Quiéry la Motte

Message:

Je soussignée, Monique Morelle, demeurant 14 Rue du Calvaire à Izel Les Equerchin, certifie m'opposer à l'implantation de trois éoliennes sur les territoires d'Izel Les Equerchin et de Quiéry La Motte. Nos villages sont déjà bien trop impactés par l'autoroute A1, La ligne TGV, la ligne électrique à haute tension (400000 volts) ainsi que les antennes téléphoniques. Celles-ci engendrent diverses sortes de pollutions (visuelles, atmosphériques, sols..) et risques pour notre santé ; La faune risquant elle aussi d'être dérangée par leur implantation. Fait le 06 décembre 2022 pour valoir ce que de droit

Sujet:

Observation Enquête Publique Parc éolien Vallée de l'Escrebieux

Message:

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Étant habitante d'Izel-les-Equerchin, j'ai été satisfaite des informations reçues tout au long du projet et relayées dans Izel Info même si je n'ai pas pu participer à la permanence de juin 2021. Je pense que dans le contexte actuel de crise énergétique il est crucial de produire notre énergie localement et sans pollution. Nous devons en être fiers.

De plus les retombées économiques comme pour toute industrie vont permettre à la mairie d'améliorer les infrastructures et services et donc dynamiser notre territoire ce qui pourrait attirer des personnes à venir s'installer ici.

Auteur:

HUGUES MORELLE

Sujet:

Opposition au projet d'éoliennes sur Izel Les Equerchin et Quiéry La Motte

Message:

Je soussigné, Monsieur Hugues Morelle, demeurant 62490 Izel Les Equerchin, certifie m'opposer à l'implantation de trois éoliennes sur les territoires d'Izel Les Equerchin et de Quiéry La Motte.

A ce jour, nous subissons déjà l'autoroute A1 (nuisances sonores et pollution de l'air), la ligne TGV (nuisances sonores), la ligne haute tension de 400000 volts (risque pour notre santé, pollution visuelle, pollution des sols, risques pour la faune etc...) ; sans oublier les antennes téléphoniques (risques pour la santé et pollution visuelle). Nous sommes venus vivre à la campagne pour profiter des paysages et depuis peu ceux-ci se couvrent d'affreuses d'éoliennes de toute part et d'immondes poteaux électriques pour la ligne à haute tension. La région des Hauts de France est trop impactée par celles-ci et la population n'est pas assez informée de tous ces projets.

C'est pour toutes ces raisons que je m'oppose à leur implantation

Auteur:

CORENTIN MORELLE

Sujet:

Eoliennes sur Izel Les Equerchin et Quiéry La Motte

Message:

Je soussigné, Monsieur Corentin Morelle, demeurant 14 rue du Calvaire 62490 Izel Les Equerchin, certifie m'opposer à l'implantation de trois éoliennes sur les territoires d'Izel Les Equerchin et de Quiéry La Motte.

Nos villages subissant déjà l'autoroute, le TGV et la ligne à hautes tensions. Les risques pour notre santé, pour la pollution et le confort de la faune étant déjà très importants.

Je refuse donc l'installation de ces trois éoliennes.

Auteur:

MORELLE ANAIS

Sujet:

éoliennes vallée de l'Escrebieux

Message:

Je soussignée, Mademoiselle Anaïs Morelle, demeurant 14 rue du Calvaire 62490 Izel Les Equerchin, certifie m'opposer à l'implantation de trois éoliennes sur les territoires d'Izel Les Equerchin et de Quiéry La Motte.

L'autoroute A1, la ligne TGV, la ligne haute tension de 400000 volts, les antennes téléphoniques suffisent déjà à la dégradation du paysage, de notre santé sans oublier la faune qui en souffre. La pollution est importante actuellement ; nous n'avons pas besoin d'éoliennes en plus. Je m'oppose donc à leur implantation

Auteur:

CLEMENT MORELLE

Sujet:

opposition aux éoliennes de la vallée de l'Escrebieux

Message:

Je soussigné, Clément Morelle, certifie m'opposer à l'installation de trois éoliennes sur les territoires de Quiéry La Motte et d'Izel Les Equerchin ; Nos villages subissant déjà la ligne à haute tension de 400000 vols, l'autoroute et TGV et les antennes téléphoniques.

Fait pour valoir ce que de droit le 6 décembre à Izel Les Equerchin

Auteur:

GRAVELINE

Sujet:

Éoliennes de la Vallée de l'Escrebieux

Message:

Le paysage de la Vallée de l'Escrebieux est déjà alterré par la ligne TGV et par la ligne Haute Tension, il est inconcevable d'y implanter des éoliennes. De plus, celles-ci sont susceptibles de tuer des milliers d'oiseaux chaque année, et de ce fait participer à l'extinction de certaines espèces déjà menacées.

Auteur:

lhermitte marie

Sujet:

installation éoliennes Izel

Message:

Bonjour,

je suis opposée à l'installation d'éoliennes sur le territoire d'Izel les equerchin. Nous avons assez de pollution avec le TGV, l'autoroute, la ligne de haute tension.

De plus le prix des habitations va baisser.

Les indemnisations ne seront pas pour les habitants d'izel mais pour la communauté de communes et certains agriculteurs.

Izel village qui devient trop stressant.

Marie Lhermitte

Le 07 décembre 2022 0 Sujet:

installation éoliennes Izel

Message:

Bonjour,

je suis opposée à l'installation d'éoliennes sur le territoire d'Izel les equerchin. Nous avons assez de pollution avec le TGV, l'autoroute, la ligne de haute tension.

De plus le prix des habitations va baisser.

Les indemnisations ne seront pas pour les habitants d'izel mais pour la communauté de communes et certains agriculteurs.

Izel village qui devient trop stressant.

Marie Lhermitte

Le 07 décembre 2022 à 00.01 heures

Auteur:

Florian Bocquet

Sujet:

Avis favorable

Message:

En ces temps de restriction énergétique, le développement d'énergie de substitution, qui plus est écologique, semble la meilleure alternative à la production d'une nouvelle électricité verte. Bien loin des énergies fossiles, aujourd'hui en obsolescence programmé

à 9 h 10

Auteur:

GON

Sujet:

PE Vallée de la Sensée

Message:

Voir pièces jointes

à 15 h 19

Auteur:

Pierre Rose

Sujet:

questions technique

Message:

Je suis allé à la rencontre de la commissaire-enquêtrice et ai déposé quelques documents.

Suite à la conversation, je pose la question suivante :

comment se fait-il que des observations faites par des particuliers soient mise sur le site alors que d'autres n'y apparaissent pas ?

Salutations les meilleures

à 15 h 25

Auteur:

France Énergie Éolienne

*Contribution de France Energie Eolienne
Enquête Publique sur la demande d'autorisation environnementale*

Madame la Commissaire Enquêtrice,

France Énergie Eolienne (FEE) est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 300 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude... Les entreprises adhérentes de FEE ont construit 90% des éoliennes installées en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous, professionnels de l'éolien, sommes convaincus que l'énergie éolienne est une formidable opportunité pour la France, en termes énergétiques, économiques et industriels. La France a le deuxième potentiel éolien en Europe. L'éolien est aujourd'hui incontournable pour contribuer à la sécurité d'approvisionnement et à la souveraineté électrique de la France. La production électrique éolienne est adaptée à la consommation électrique des Français : l'éolien produit plus en hiver quand la consommation est la plus forte.

En outre, l'éolien est aujourd'hui déjà compétitif d'un point de vue tarifaire : les projets lauréats du dernier appel d'offres national, dont les résultats ont été rendus publics en février 2022, présentent ainsi un prix moyen pondéré de 64,5 €/MWh, faisant de l'éolien l'énergie décarbonée la moins chère à installer après l'hydraulique et avec le solaire.

À l'échelle nationale, l'industrie éolienne représente aujourd'hui 22 600 emplois. Le tissu industriel est constitué de nombreuses PMI et PME irriguant les territoires, essentiellement ruraux, avec bientôt également une place de leader dans l'éolien en mer. Dans la région des Hauts-de-France, la filière éolienne représente près de 2.380 emplois.

Nous travaillons à un développement éolien à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques actuels. Notre objectif est de permettre au pays de produire un quart de son électricité grâce à l'éolien en 2030.

Amiens, 6 décembre 2022

France Energie Éolienne | Groupe Régional Sud

Nous souhaitons ainsi apporter notre soutien, dans le cadre de l'enquête publique, au projet de parc éolien de la Vallée de l'Escrébieux, sur le territoire des communes de Quiéry-la-Motte et Izel-lès-Equerchin.

En effet, nous souhaitons mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de ce projet au regard des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier.

Ce projet permettra de contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs relatifs à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) publié par décret le 23 avril 2020. Celui-ci a notamment retenu les objectifs suivants:

- Augmenter de plus de 50 % la capacité de production d'électricité renouvelable installée d'ici 2023;*

Réduire la production d'électricité d'origine nucléaire à 50% d'ici à 2035 avec la fermeture de 14 réacteurs;

24 100 MW pour l'énergie éolienne terrestre à installer d'ici 2023, sachant que le bilan national au 31 décembre 2021 était de 18 783 MW installés.

Plus de 33 000 MW pour l'énergie éolienne terrestre à installer au 31 décembre 2028.

Je vous prie d'agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, mes sincères salutations.

Loic Espagnet Délégué Régional Groupe Régional Hauts-de-France

Sources d'informations :

- Site internet de France Energie Eolienne

Observatoire de l'éolien 2021, Capgemini Invent pour FEE
content/uploads/2021/09/ObsEol 2021web light.pdf

- Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2021

à 16 h 49

Auteur:

Walker Jean

Sujet:

Projet éolien Izel les Equerchin Qiery la Motte Enquête Publique

Message:

Pour une puissance nominale totale installée de 15 MW, le porteur de projet annonce une production électrique de 42100 MWh/an..Calcul fait ceci correspond à un facteur de charge de 32 %..Ce chiffre paraît étonnamment élevé 1)par rapport aux chiffres généralement cités dans la documentation : 15 à 25 % avec une moyenne entre 20 et 25 % 2) Par rapport au facteur de charge annoncé à 23 % pour le parc éolien de Lauwin planque situé à une quinzaine de km à peine.. 3) En tenant compte du fait que les éoliennes seront à l'arrêt à certaines heures afin de sécuriser les déplacements de l'avifaune, notamment lors des périodes migratoires..4) En tenant compte que la zone ne présente pas de caractéristiques exceptionnelles en termes de vent 5) Si l'on se réfère à l'observatoire des énergies renouvelables, seuls des sites de très bonne qualité comme en Aveyron ou en Languedoc Roussillon atteignent des facteurs de charge au delà de 30 % Ce point comme beaucoup d'autres laisse planer bien des doutes sur la sincérité des données fournies par le porteur de projet et aussi quant à ses engagements pour le futur une fois l'installation faite..

à 16 h 50

Auteur:

Xavier Hermant

Sujet:

Projet éolien de l'Escrebieux

Message:

Madame la Commissaire-enquêtrice

Même si je reconnais que la région des Hauts-de-France est particulièrement bien dotée en terme

de parcs éoliens comparativement aux autres régions, la France accuse un retard considérable en matière d'énergies renouvelables face notamment aux autres pays européens. Elle était le seul pays en 2020 dans l'UE à n'avoir pas atteint ses objectifs. La France devra atteindre 24.1 GW d'énergie éolienne d'ici 2023 et nous n'en sommes qu'à 20.4 GW en ce 3e trimestre 2022.

Les scientifiques du GIEC, tout comme les experts de l'AIE sont unanimes sur la transition énergétique : au niveau mondial nous devons dans le même temps réduire drastiquement nos émissions de GES et développer massivement les énergies renouvelables. En France, l'électricité d'origine nucléaire représente environ 70% de notre production, cependant nos réacteurs sont vieillissants et quelque soient nos positions sur la question du nucléaire, nous n'avons pas le temps d'attendre la construction de nouveaux réacteurs de nouvelle génération et poursuivre une production d'électricité non carbonée.

En conclusion, je suis tout à fait favorable au projet de construction de ces 3 éoliennes du Parc de l'Escrebieux.

Bien cordialement

ENQUÊTE CLOSE LE ujet:

Projet éolien de l'Escrebieux

Message:

Madame la Commissaire-enquêtrice

Même si je reconnais que la région des Hauts-de-France est particulièrement bien dotée en terme de parcs éoliens comparativement aux autres régions, la France accuse un retard considérable en matière d'énergies renouvelables face notamment aux autres pays européens. Elle était le seul pays en 2020 dans l'UE à n'avoir pas atteint ses objectifs. La France devra atteindre 24.1 GW d'énergie éolienne d'ici 2023 et nous n'en sommes qu'à 20.4 GW en ce 3e trimestre 2022.

Les scientifiques du GIEC, tout comme les experts de l'AIE sont unanimes sur la transition énergétique : au niveau mondial nous devons dans le même temps réduire drastiquement nos émissions de GES et développer massivement les énergies renouvelables. En France, l'électricité d'origine nucléaire représente environ 70% de notre production, cependant nos réacteurs sont vieillissants et quelque soient nos positions sur la question du nucléaire, nous n'avons pas le temps d'attendre la construction de nouveaux réacteurs de nouvelle génération et poursuivre une production d'électricité non carbonée.

En conclusion, je suis tout à fait favorable au projet de construction de ces 3 éoliennes du Parc de l'Escrebieux.

Bien cordialement

DECEMBRE ujet:

Projet éolien de l'Escrebieux

Message:

Madame la Commissaire-enquêtrice

Même si je reconnais que la région des Hauts-de-France est particulièrement bien dotée en terme de parcs éoliens comparativement aux autres régions, la France accuse un retard considérable en matière d'énergies renouvelables face notamment aux autres pays européens. Elle était le seul pays en 2020 dans l'UE à n'avoir pas atteint ses objectifs. La France devra atteindre 24.1 GW d'énergie éolienne d'ici 2023 et nous n'en sommes qu'à 20.4 GW en ce 3e trimestre 2022.

Les scientifiques du GIEC, tout comme les experts de l'AIE sont unanimes sur la transition énergétique : au niveau mondial nous devons dans le même temps réduire drastiquement nos émissions de GES et développer massivement les énergies renouvelables. En France, l'électricité d'origine nucléaire représente environ 70% de notre production, cependant nos réacteurs sont vieillissants et quelque soient nos positions sur la question du nucléaire, nous n'avons pas le temps d'attendre la construction de nouveaux réacteurs de nouvelle génération et poursuivre une production d'électricité non carbonée.

En conclusion, je suis tout à fait favorable au projet de construction de ces 3 éoliennes du Parc de l'Escrebieux.

Bien cordialement

ENQUÊTE CLOSE LE 07 DÉCEMBRE 2022 À 17 H.